

## Hadiths au sujet de Ramadan (1428)-Les finalités de la chari'a-Leçon (15-27) : L'exhortation au bien.

### Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Louange à Allah Seigneur de l'univers, que la paix et le salut soient sur notre maître Mohammad le véridique qui croit en la promesse d'Allah. Ô Allah, fais-nous sortir des ténèbres de l'ignorance et de l'illusion aux lumières de la connaissance et du savoir, et des impuretés des désirs aux paradis du voisinage.

Honorables frères, nous voilà avec une nouvelle leçon qui soulève une des questions des finalités de la chari'a ou de la législation islamique. Nous avons déjà traité les piliers de l'Islam puis nous sommes passés aux piliers de la foi que nous avons fait suivre de la jurisprudence islamique lors des catastrophes. Le sujet d'aujourd'hui porte sur le sujet de l'exhortation au bien et de l'interdiction du blâmable.

## L'exhortation au bien et l'interdiction du blâmable :

### 1-L'exhortation au bien et l'interdiction du blâmable

sont la « sixième obligation » :

Chers frères, l'exhortation au bien et l'interdiction du mal sont presque la « sixième obligation » imposée par Allah, exalté soit-Il.

2- « Cette sixième obligation » est le signe distinctif de cette nation :



Allah, exalté soit-Il, a dit :

**( Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes )**

Coran 3 AL 'Imran (La famille d'Imran) : 110

Cela veut dire qu'avec le message du prophète, paix et salut sur lui, vous êtes devenu la meilleure des nations qui fut surgie aux hommes. Mais quelle est le

motif de cette distinction ? Allah a dit :

**( Car vous ordonnez le bien, interdisez le mal et croyez à Allah )**

Coran 3 AL Imran (La famille d'Imran) : 110

**Que feriez-vous si les critères du bien et du mal se soient inversées ?**

Si les Musulmans renoncent à s'enjoindre le bien et à s'interdire le mal, ils perdront leur rang distinctif et seront pareils à n'importe quelle autre nation créée par Allah. Tel est le sens des Paroles d'Allah, exalté soit-Il, en répondant à ceux qui ont prétendu être les fils et les bien-aimés d'Allah :

**( Dis : pourquoi donc vous châtie-Il pour vos péchés ? En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés )**

Coran 5 AL-MĀ-

Cela veut dire que vous ne jouissez d'aucune préférence ; en effet, si les Musulmans abandonnent l'idée d'ordonner le convenable et d'interdire le mal, ils perdront leur privilège dont Allah les a dotés et seront pareils à toute autre nation créée par Allah parce qu'ils ont négligé l'évocation d'Allah, Allah, exalté soit-Il, les a négligés. Pour cela on voit dans certains hadiths :

**((Qu'advient-il si vous n'ordonnez pas le bien et n'interdisez pas le mal ? « Est-ce que cela sera, ô messager d'Allah » ? lui a-t-on demandé ((Pis encore)) a-t-il répondu. On a demandé : « Qu'est-ce qui est pire que cela » ? Il a dit : ((Qu'advient-il si vous ordonnez le blâmable et interdisez le bien)) ? On a dit : « Est-ce que cela sera, ô messager d'Allah » ? Ont-ils repris. Il a répondu : ((Pis encore)) ))**

Ibn Abu d-dounia et Abou Yala ALmousselli dans sa tradition d'après Abu Omama d'un appui faible

Le premier cas implique une négligence puisqu'on n'ordonne pas le bien et on n'interdit pas le mal. Mais le deuxième cas est beaucoup plus grave, il traduit un cas opposé car on ordonne le mal et on interdit le bien. Le bien et le mal existent dans les deux cas ; dans le premier cas on a failli dans l'exhortation au du bien et l'interdiction du blâmable, et dans le deuxième cas on a fait le contraire. Cependant, les traits du bien et du mal sont clairs et évidents.

Pourtant, le cas le plus grave est le troisième, il a dit :

**(( Qu'advient-il si le bien se transforme en un mal et vice-versa ? ))**

De nos jours, on estime que l'homme qui gagne de l'argent illicite, est perspicace, la

filles qui dévient du droit chemin n'est que moderne selon le terme contemporain et que l'hypocrite est une personne gentille et souple. Les valeurs et les critères ont changé de fond en comble. Pour cela, l'époque la plus dangereuse par laquelle

passent la nation c'est quand le bien se transforme en un mal et vice-versa. Je répétais souvent un vers de poème qui a été considéré des plus satiriques par les Arabes :



**Laisse les bonnes mœurs et ne t'efforce pas de les chercher. Reste à ta place car c'est toi qui donne à vêtir et à manger**

\*\*\*\*\*

Ce vers est devenu le slogan de la majorité des musulmans.

Chers frères, l'exhortation au bien et l'interdiction du mal constituent « la sixième obligation » or, à chaque fois qu'on s'abstienne d'appliquer cela, on perd notre distinction et on devient pareil à n'importe quelle autre nation égarée et éloignée d'Allah, exalté soit-Il, qui ne met pas en vigueur les prescriptions divines, qui n'est pas favorisée auprès d'Allah, exalté soit-Il et dont les sollicitations ne seront jamais exaucées.

**3- Cette « sixième obligation » peut être perçue**

**par la prédisposition naturelle :**

Cependant, il nous faut souligner un trait assez délicat dans la notion du « bien » et celle du « mal ». Ces deux mots réfèrent à la prédisposition naturelle chez tout être humain, En effet, toute personne par son instinct, reconnaît le bien sans

aucun besoin d'une ordonnance, ni d'une orientation encore moins d'une étude. De même, chaque personne, selon son instinct inné, connaît le mal. La prédisposition naturelle saine reconnaît le bien et réfute le mal. Pour cela, l'instinct représente le critère du bien et du mal tant qu'il n'a pas été pollué.

Chers frères, l'âme et le cœur de l'homme sont en mesure de discerner les actes et de les répartir en bons ou mauvais, tant qu'ils sont purs.

#### 4- Les caractéristiques de cette « sixième obligation » :

Allah, exalté soit-Il, a dit :

**( Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable et interdisent le blâmable )**

Coran 9 AT-TAWBAH (LE DÉSAVEU ou LE REPENTIR) : 71

Je cite un exemple simple : un homme qui reçoit chez lui sa nièce qui porte des vêtements osés et étroits, il la reçoit chaleureusement et la flatte pour sa beauté, son élégance et ses études. Il lui demande des nouvelles au sujet de son père. Mais cet oncle ne pense jamais à lui faire des remarques pour ses vêtements qui portent outrage à la pudeur.

#### 5- Le renoncement à cette obligation est une des causes

de la perte des nations :

Une des causes de la perte des nations s'incarne dans ce verset :

**( Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable )**

Coran 5 AL-MĀ-ĪDAH (LA TABLE SERVIE) : 79

C'est la réalité des Musulmans qui ne s'échangent que des compliments qu'ils adressent en particulier à l'homme



puissant et au riche, quels que soient les péchés que ceux-là auraient pu commettre et les limites qu'ils dépassent, ils reçoivent les compliments de toute part. On les complimente, on les respecte

et on les vénère. Or, Allah se met en colère lorsqu'on complimente un vicieux.

Si un père reçoit une personne connue pour son tempérament bizarre qui n'accomplit pas la Salât qui de plus, est fanatique et égarée, et que ce père dise à ses fils : « Cet homme est tellement cultivé et intelligent » ; Par quoi peut-on qualifier l'acte de ce père à l'égard de ses fils ? Il les a mis dans un grand désarroi. Allah se met en colère si un vicieux a été complimenté. Tu dois choisir soigneusement tes paroles parce la louange signifie que tu attestes ses actes.

## 6- Les répercussions de l'exhortation au bien et de l'interdiction

du mal :

Chers frères, en l'absence de ces deux moralités la nation ferait face à un problème sérieux, à savoir qu'elles rétrécissent les cercles du faux et élargissent les cercles du vrai.

Un homme a acheté du vin et a voulu prendre un taxi mais le chauffeur était un homme pieux et éprouvait de la jalousie pour cette religion, en foi der quoi, il ne lui a pas permis de monter avec lui. La circulation était bloquée ce jour-là. Cet homme qui a acheté le vin raconte son histoire: « par Allah, ce chauffeur était une des causes de mon repentir ». Il est resté près d'une heure et demi à attendre une voiture qui l'emmènerait à destination parce qu'il portait du vin.

C'est pourquoi, il a regretté son acte.

Au terme d'une intervention chirurgicale, le patient a présenté un cadeau au médecin, c'était une bouteille de vin de haute qualité. Mais le chirurgien l'a refusée catégoriquement. « Offre-là à qui tu veux » lui a dit le patient. « Je ne consomme pas d'alcool et je ne l'offre à personne » lui a répliqué le chirurgien. « Je jure par Allah que ce médecin était la cause de mon repentir ». Telles furent les paroles de ce patient qui a recouvré la santé à la suite d'une opération fort délicate.

Un couple a pris un taxi pour aller de Beyrouth à Damas. Le mari a demandé au chauffeur de patienter le temps de quinze minutes, car ils attendaient qu'on leur apporte leur valise. Le chauffeur a commencé à perdre patience car la valise



n'arrivait pas. Au bout d'un certain temps, un vieillard âgé de soixante-dix ans est arrivé en portant la valise sur la tête, il l'a présentée au jeune homme qui lui a administré un coup sur la tête en lui demandant : « Pourquoi as-tu pris tout ce temps » ? Le chauffeur a démarré sans avoir fait attention à l'incident. A un certain moment l'épouse a demandé à son mari : « De quel droit frappes-tu ton père » ? Pour toute réaction, le chauffeur a stoppé la voiture et s'est enquis auprès du jeune homme : « Est-ce bien ton père ? Descends de ma voiture, voici la somme que tu as payée ». Bien qu'il soit un homme simple, ce chauffeur a donné une leçon à cet homme qu'il gardera longtemps en mémoire !

Si chacun de nous s'engage à exhorter au bien et à interdire le blâmable, les cercles du faux se rétréciront. Mais si on se tait pour rester en paix, en refusant d'embarrasser les autres et en préférant garder secrète sa tendance religieuse

pour éviter de se trouver sujet à des interrogatoires non désirés, le faux prendrait racine. On suit la droiture et c'est fini. Mais Allah a dit :

**( Et ton Seigneur n'est point tel à détruire injustement des cités dont les habitants sont des réformateurs )**

Coran 11 HŪD : 117

Les gens droits peuvent être détruits mais le réformateur dit le mot juste.

Un frère m'a raconté s'être rendu dans un bureau commercial où il a trouvé une employée portant des vêtements qui lui couvrent à peine les parties du corps considérées comme intimes en Islam. Le patron était du nombre des musulmans. Il lui a fait des remarques au sujet de cette employée. Le patron lui a dit : qu'Allah t'en récompense, par Allah depuis six mois personne à part toi, ne m'a rien dit à son sujet. Qu'Allah te bénisse. Et il l'a licenciée.

L'homme qui est du nombre des musulmans ne doit pas engager une femme telle que celle-là, et toi, ô musulman, un mot dans la bonne voie ne te coûte rien.

La moralité de l'exhortation au bien et l'interdiction du blâmable est « la sixième obligation » et représente la raison de notre distinction à défaut de laquelle, on perd notre distinction et on sera pareil à toute autre nation créée par Allah, exalté soit-Il.

## **Les normes de cette moralité :**

**1-Se retenir de dénier une chose dont on a un doute**

**si elle était licite ou illicite :**

Il ne faut pas dénier une question illicite qui forme un objet de désaccord entre les sectes. Il ne faut dénier que les questions illicites approuvées à l'unanimité.

Un homme de l'école des Hanafites, a touché la main de sa femme sans recommencer ses ablutions ; Si tu es un Chaféite, aurais-tu le droit de lui

dénoncer son acte ? Ta dénégation serait irraisonnable et non fondée. Donc, tu ne dois dénier que ce qui est sûrement illicite.

## 2- Se garder de dénier une question blâmable de peur d'aboutir

### à ce qui est plus grave :

Une autre chose, ne dénie pas une chose blâmable qui risque d'aboutir à une question plus grave encore. Si tu as dénié une chose blâmable, qui donne naissance à de graves séquelles, tu aurais transgressé la méthode du Messenger d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam)

### Les différents rangs de cette moralité :

La dénégation peut être dans le cœur, dans la langue ou dans l'acte. Certains savants ont dit : « la dénégation par la langue est la mission des savants et la dénégation par la main est la mission des émirs ». En fait, l'émir jouit du pouvoir.

Supposons qu'une loi ait été promulguée que j'encourage à titre personnel. Il s'agit d'imposer une taxe pécuniaire sur la publicité du tabac d'une somme égale à cinquante-milles livres syrienne. De cette façon, on a interdit de faire de la publicité pour le tabac. La personne puissante en apposant sa signature, a réussi à supprimer la publicité du tabac et l'affaire est close. C'est pourquoi, le puissant doit exprimer sa réprobation d'un signe de la main, quant au savant, il est chargé de s'exprimer par la langue.

Mais c'est Allah, exalté soit-Il, qui guide les prédicateurs à dénoncer le blâmable et à réformer les hommes. C'est pourquoi, AL Hassan AL Basari a dénoncé un blâmable à l'époque du Hajjaaj qui en l'apprenant, fut pris d'une grande colère et a dit : « ô lâches, vous serez assouvis de



son sang » et il a donné l'ordre de le tuer.

Il a fait apporter le bourreau et a envoyé convoquer al-Basri de chez lui. Quand AL

Hassan AL Basarai est entré chez aL Hajjaj, il a vu le bourreau et a tout de suite compris le complot ; ce faisant, il a murmuré quelques mots que personne n'a entendus. Et voilà AL Hajjaj qui se lève pour lui en signe de respect et dit : Abou Sa'id, tu es le bienvenu, tu es le maître des savants et il l'a rapproché de lui et l'a fait assoir sur son lit, il l'a consulté sur une question, lui a présenté un repas et un parfum et puis il l'a raccompagné jusqu'à la porte du château. Le concierge et le bourreau ont été stupéfaits. Sur ce, le concierge l'a suivi et lui a demandé : ô Abou Sa'id, tu es venu pour un but bien précis mais on t'a traité bien différemment, qu'est-ce que tu as dit à ton Seigneur ? Il a répondu : « Ô Allah, Tu es mon refuge dans mon angoisse, et Tu es mon compagnon dans ma solitude, rends sa colère contre moi une fraîcheur salubre comme Tu as rendu le feu une fraîcheur salubre pour Ibrahim »

### **Celui qui dénonce le blâmable dispose de la protection divine :**

Il se peut que le prix à payer en dénonçant le blâmable, soit onéreux ; cela dépend de la société où tu vis, des traditions et des habitudes. Cependant, Allah te prendra sous Sa protection, Il te fera subir la loi de la protection divine. Tu auras à gagner de la force en dénonçant le blâmable, en revanche la force te fera défaut lorsque tu fais preuve de lâcheté en te gardant de réagir.

Il arrive qu'un homme soit invité à un repas au cours duquel on présente du vin, mais il dit : « excuse-moi, je souffre d'ulcère ». Non mon frère, tu dois plutôt dire: « je suis musulman et c'est illicite ». A savoir que les européens respectent les musulmans qui s'abstiennent de boire du vin ou de prendre part à un repas où l'on offre du vin, ils arrivent parfois qu'on accorde aux hommes d'affaires l'agence qu'ils requièrent pour avoir fait preuve d'une haute moralité.

Par Allah j'ai appris que les Chinois accordent l'agence à la personne qui la leur demande et ce, au cas où il refuse de faire entrer la fille qu'ils leur envoient à minuit car cette personne aura prouvé être un homme d'une haute moralité, autrement, il n'obtiendra jamais cette agence.

### **La différence entre le conseil et le scandale:**

Honorables frères, l'exhortation au bien et l'interdiction du blâmable est « la sixième obligation » mais il y a une grande différence entre le scandale et le conseil. Si tu veux dénoncer un acte blâmable commis par une personne, fais-le discrètement, par sagesse. Il arrive qu'un homme s'entête en public et refuse de revenir sur sa faute. Mais si tu t'y prends discrètement il se peut qu'il suive ton conseil à ce moment-là, ta rétribution sera plus grande.

En tous cas, même si la dénégation du blâmable allait à l'encontre des us et des coutumes d'un pays quelconque, Allah soumet cet homme qui s'est engagé à rectifier le blâmable, à la loi de la protection divine. Tu peux toujours déduire certaines règles du cycle de la vie même.

Si tu cherches à obtenir la satisfaction d'Allah, exalté soit-Il et à préserver les musulmans contre leurs fautes, tu pourras gagner le rang le plus élevé.



## L'importance de cette « sixième obligation » dans la vie des gens:

Je me souviens d'un pilote qui a refusé de monter à bord de son avion parce qu'on y offrait du vin aux passagers. Ce pilote excellait dans son travail, ce qui a amené la compagnie à la promulgation d'une loi qui interdisait le vin à bord de l'avion de ce pilote. Plus tard, cette compagnie a eu honte de cette distinction et a interdit la présentation du vin à bord de ses avions. C'est là une bonne réaction.

Un joueur de football très distingué a décidé de se retirer chez lui après s'être réconcilié avec Allah. Il a porté des habits qui cachent le corps. Dans un mondial très important, le ministre des jeunes lui a rendu visite et lui a demandé de participer à ce match. Il a accepté à condition de porter des vêtements longs. Le ministre a accepté sa condition et cette habitude s'est propagée parmi tous les joueurs engagés.

Il est des fois où une parole ou une remarque soient suffisants pour exhorter au bien ou interdire un mal, ne t'épargne pas à ce niveau. Et parfois un mot suffit pour sauver une famille.

Frères, par Allah, il se peut qu'une remarque prononcée fortuitement à une fille

de tes proches ou à ta nièce, soit à l'origine de sa proximité d'Allah et de son voile islamique. Avec une remarque que tu adresses à un commerçant, tu peux l'empêcher de pratiquer l'usure. Tu ne peux évaluer la portée d'un mot que tu prononces au hasard. Ne te garde jamais de dire la vérité à juste titre là où il faut la dire. L'exhortation au bien et l'interdiction du blâmable sont à la base de cette religion et elles représentent « la sixième obligation ».

## La gentillesse et la douceur sont nécessaires:

Mais il faut le faire d'une manière subtile et gentille ; y a-t-il d'homme plus mécréant que Pharaon qui a dit :

**(... et dit : c'est moi votre seigneur le très-haut )**

Coran 79 AN-NĀZILĀTE (LES ANGE QUI ARRACHENT LES ÂMES) : 24

Et parce qu'il a dit :

**( Ô notables, Je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi )**

Coran 28 AL-QAṢAṢ (LE RÉCIT) : 38

Qu'est -ce qu'Allah, exalté soit-Il, a dit à notre maître Moussa et à son frère Haroun ?

**( Allez vers Pharaon: ils s'est vraiment rebellé. Puis parlez-lui gentiment )**

Coran 20 Taha 43-44

Parlez gentiment à celui qui a dit : « c'est moi votre seigneur le très-haut »

Donc quiconque veut inciter au bien, qu'il le fasse gentiment et quiconque veut interdire le blâmable, qu'il le fasse sans commettre d'acte blâmable.

Un cheikh respectable a accompli la Salât aux côtés d'un jeune homme or, ce cheikh a admiré la Salât de ce jeune homme et lui en a fait louange. en lui disant : « Je souhaite que tu l'accomplisses dans la maison sacrée Mais ce jeune homme était fanatique et limité, il s'est renfrogné et a dit en colère : cela n'a pas

été cité dans la sunna. L'honorable cheikh a répondu : « et est-ce que la grossièreté figure dans la sunna » ?

Quiconque qui veut exhorter au bien qu'il le fasse gentiment et quiconque veut interdire le blâmable qu'il le fasse sans commettre d'acte blâmable.

## Louange à Allah, Le Seigneur de l'univers